



**COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL**

Réunion du Comité Directeur

8 mars 2025 à Bans

Le Comité Régional sortant :

Présents : Brigitte Armand, Georges Baudin, Sylvie Bègue, Eric Benoist, Christian Berthet, Mathieu Besson, Jérôme Billiette, Paulo De Bastos, Pascal Dugast, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Marie Claire Jullerot, Vincent Jullerot, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Jean Locatelli, Emilie Maraux, Frédéric Monnier, Christian Perraudin, Gilles Petit, Daniel Sanchez et Alain Vorillion.

Absents excusés : Jean Pierre Marengi, Docteur Davida Razafindrakoto,

Les Présidents invités : Gwenaël Cheveau, Robert Dutronc, Nicolas Le Floch.
Tous trois absents excusés.

Invités :

M. Jean Marie Maraux, Trésorier Général de la FFPJP.
Mme Gaëlle CAUVIN, membre de la FFPJP,
M. Claude AZEMA, président de la FIPJP et nouveau Président du CD39
M. Julien Maraux, CTFR.

Le Président Paulo DE BASTOS souhaite la bienvenue à tous les présents pour cette première séance de travail à Bans dans les locaux du siège social de la BFC. Il salue tout particulièrement les invités fédéraux, le Président de la FIPJP Claude AZEMA, nouveau Président du CD39 depuis le 28 février dernier et notre CTFR. Il excuse l'absence de notre Président d'honneur, Robert DUTRONC par ailleurs Président du CD71 et l'absence du Président du CD90, Gwenaël Cheveau, et ouvre la séance :

« Avant de développer les points à l'ordre du jour, le Comité Régional a été frappé par la disparition de dirigeants dévoués. En premier lieu, Mme Sandrine TARBES, issue du CD58. Elle a servi son club, son Comité et le Comité Régional au cours du mandat précédent. Discrète et efficace, elle manque énormément auprès de ceux qu'elle servait et de ceux qui l'appréciaient. Dans le Jura, c'est M. Maurice LAJEUNE qui s'en est allé, secrétaire général dévoué dans les années 80-90. J'ai aussi une pensée pour l'ancien membre de la BFC, Daniel MARCI, qui a la douleur de la disparition de son fils. Pour ces personnes et malheureusement sans doute d'autres, je vous demande un instant de recueillement.

Il est important aussi de revenir quelques instants sur l'instabilité temporaire survenue dans le Jura, après une première AGE en janvier au cours de laquelle l'issue a été malheureuse pour l'équipe élue en novembre 2024, après un vote défavorable par les présidents de clubs sur une augmentation du prix de la licence en 2026. Cela a conduit M. Michel LIBOZ et 8 de ses collègues à vouloir démissionner même si le vote n'était pas exprimé à leur encontre mais bel et bien sur la forme. Une seconde AGE a abouti à l'élection

de M. Claude AZEMA avec un Comité composé de 19 membres. Souhaitons à ce jeune premier toute la réussite dans ses nouvelles fonctions ».

Le Président précise que l'ordre du jour étant particulièrement dense, il appartiendra à chacun de mesurer ses prises de parole sans vouloir restreindre le débat lorsqu'il y a lieu de l'instaurer. A noter que ce jour se déroule le championnat régional Sport Adapté. Au moment de la remise des prix, nous effectuerons une suspension de séance si nécessaire.

- Approbation du PV du 26 octobre 2024 :

PV approuvé à l'unanimité.

- Organigramme du Comité Régional :

Les diverses commissions ont été complétées ou remises à jour.

Il manque 2 vérificateurs aux comptes. Un appel sera lancé par les Présidents de CD.

Cet organigramme quasi complet sera joint à l'envoi du présent PV : vérifier l'exactitude des coordonnées.

- Intervention de MM. PAROT et BRERO : FORMAPI :

Monsieur Régis Parot, Directeur adjoint de FORMAPI et Monsieur Cyrille Bréro, chargé de communication, présentent les différentes missions du réseau de formation :

- Formations dans le domaine du sport, de l'entreprise, du tourisme, etc.
- En vue d'une professionnalisation, avec préparation de diplômes, dans le champ de l'animation, de l'administration, de la gestion, d'un emploi polyvalent au service d'un club.
- Avec des moyens pédagogiques innovants.
- En alternant 1 semaine d'étude, 3 semaines en entreprise.
- Avec les aides en contrat d'apprentissage d'un montant pouvant atteindre 5000€/an.
- Le temps de l'alternance, pour un âge allant de 18 à 31 ans, le restant à charge s'évaluerait à 300€.
- Projets : allier bénévolat et acteurs administratifs et sportifs,
 - Echanger avec les clubs et la FFPJP pour faire connaître FORMAPI afin d'aider à la formation des présidents de clubs ou de CTFD, et à l'obtention de diplômes.
 - Aller à la rencontre des Présidents de clubs.
 - Souhaiter agir en BFC qui serait un laboratoire et un modèle de développement.
 - Agir comme relais du CTFR Julien Maraux.

Points sur les commissions :

- Jeunes : Mathieu BESSON.

Une visioconférence a réuni le 24 janvier 2025 les membres de la commission d'alors. Thèmes abordés ; le calendrier : Marathon, championnats, Nationaux.

Le championnat de Tir de précision : il aura lieu à La Celle en Morvan, le 8 juin, avec 2 juniors féminines qualifiées et 2 juniors masculins par Comité.

Pas de prorata appliqué pour qualifier le nombre de 16 dans chaque catégorie.

Il qualifiera 1 junior F et 1 junior M au championnat de France.

Dates des qualifications dans les CD : 12 et 13 avril.

Le Championnat triplète : les championnats départementaux sont fixés aux 12 et 13 avril (système swiss). Dans chaque Comité, ils qualifieront 2 équipes par catégorie au championnat régional si au moins 4 équipes participent ; à moins de 2 équipes engagées, un CD ne qualifiera qu'une équipe.

Le championnat régional aura lieu à Orchamps-Vennes le 8 mai.

Il accueillera 16 équipes dans chaque catégorie ; au cas où un CD ne présenterait qu'une équipe, le championnat serait complété au prorata des équipes engagées dans les autres CD.

Le championnat régional qualifiera 4 équipes par catégorie au championnat de France.

Le CDC : dans chaque catégorie, Benjamins/Minimes, Cadets, Juniors, il devra compter au moins 4 équipes par CD, ou composées avec un CD limitrophe en cas de difficulté à monter une équipe dans un CD.

Les inscriptions devront être enregistrées au 1^{er} avril, dernier délai, par Mathieu Besson.

Un retour pour la composition des championnats bi-départementaux sera fait au plus tard le 10 avril aux commissions départementales.

Dates des rencontres : 1^{er} mai, 21 et 22 juin 2025, à respecter obligatoirement.

Le CRC : à Champvans (CD39), les 20 et 21 septembre pour les 8 équipes qualifiées par catégorie. A défaut de 8 équipes, le complément serait fait au prorata des équipes inscrites.

2 Nationaux jeunes : Bans, le samedi 13 septembre, organisé par la Commission jeunes régionale, limité à 48 équipes par catégorie (M, C, J). Jean Pierre Marengi, Mathieu Besson, Julien Maraux établiront les tâches à effectuer et auront la mission de solliciter des bénévoles auprès de tous les CD (jusqu'au 1^{er} juillet)

Chalon sur Saône, le dimanche 14 septembre.

Une sélection régionale avec 30 jeunes environ est programmée aux 27 et 28 septembre. En attente d'une candidature pour l'accueil.

Le Marathon : date fixée au 1^{er} novembre, avec un déroulement en 5 parties, à Dijon.

Sa dotation est maintenue : 2100€.

- Arbitrale : Jean LOCATELLI et Frédéric MONNIER.

La réunion des arbitres, le dimanche 19 janvier, a permis l'affectation des arbitres aux divers championnats (voir document joint).

La désignation des arbitres aux CRC sera faite en fonction des lieux attribués par la Commission sportive.

Une formation initiale d'arbitre départemental était programmée à Bans les 25 et 26 janvier ; 14 candidats ont passé l'examen écrit, 9 candidats ont été admis :

DEBRE Jérôme CD25, ERNWEIN Olivier CD90, HERRERO Mélanie CD70, JOLIVEAU Jordan CD58, LEDIER Benjamin CD39, PERGOLA Pascal CD89, RAVIER David CD21, REYMOND Rémy CD90, THIEBAUD Morgane CD21.

Ces candidats admis à l'écrit devront valider leur examen après avoir arbitré 4 compétitions sous la tutelle d'un arbitre confirmé. Ils devront communiquer les dates des

compétitions retenues afin de permettre à Frédéric Monnier de les transmettre à la Fédération pour une validation définitive de leur examen.

Frédéric appuie la nécessité de créer une sous-commission arbitrale régionale qui serait composée de 3 arbitres et de 2 membres extérieurs élus dans les CD. Son installation est approuvée par l'assemblée et les candidatures ouvertes (prévue dans l'organigramme, en attente de candidatures).

Frédéric souhaite l'organisation d'un rassemblement des arbitres actifs au sein de la BFC ; il se tiendrait en janvier 2026 dans le but de faire la connaissance de tous et d'aborder le règlement.

Sportive : Chantal FRACHEBOIS

- Tir de précision Senior BFC 2025 : organisation.

Pour rappel, le championnat de France a lieu tous les 2 ans, les années impaires, donc le championnat régional aussi. Il aura lieu le 8 mai à Lure (70). Comme en 2023, nous avons décidé de qualifier, au niveau régional, 32 joueurs et 16 joueuses.

Voici l'organisation retenue avec le planning prévisionnel correspondant :

Phase pré-qualificative dans les CD :

Chaque CD organise les qualificatifs avec le mode de fonctionnement qui leur convient, conformément aux recommandations faites par la FFPJP dans le document de référence « *Note_CDF_Tir_de_précision_version_définitive_01032024.pdf* ».

Cette année, le CD39 et le CD90 n'organisent pas de championnat départemental. Par rapport à 2023, il y avait donc 6 places à redistribuer pour les masculins et 3 pour les féminines. Voici le nombre de qualifiés par CD, décidé en début d'année par la commission sportive :

	Masculins 2025	Féminines 2025
CD21	5	3
CD25	5	2
CD58	5	2
CD70	5	3
CD71	7	4
CD89	5	2
Total	32	16

Les résultats des championnats départementaux devront être connus au minimum 15 jours avant le championnat régional qui aura lieu à LURE le jeudi 8 mai. Ils seront donc envoyés à Denis LHOMME jusqu'au 24 avril, dernier délai.

Tirage au sort :

Le responsable des tirages fera tirer en premier les joueurs du département organisateur et des départements voisins, pour laisser le temps aux joueurs éloignés d'arriver sur le lieu du championnat.

Organisation matérielle et opérationnelle :

Il faut prévoir 6 pas de tir en tout. A chaque pas de tir, il faut : un arbitre pour la notation, un dirigeant pour le contrôle des pieds, un bénévole pour remettre les boules en place et un bénévole pour comptabiliser les points.

Arrivée des joueurs qualifiés et présentation des licences :

Les tireurs doivent être présents au minimum 30 minutes avant leur heure de passage pour donner leur licence au responsable des tables de marque et ne pas allonger le planning.

Les phases de préqualification :

Démarrage à 8h30 pour un 1^{er} tir de qualification. A raison de 4 passages par heure et par pas de tir, on peut donc faire passer 24 tireurs par heure.

Après le premier passage, c'est le joueur qui vient de tirer qui renvoie les boules du joueur suivant.

A l'issue du premier passage, un classement est établi. Les 4 1^{ers} joueurs et les 4 1^{ères} joueuses sont qualifiés directement pour les ¼ de finale. Ils prennent respectivement le n° de 1 à 4.

Tous les autres compétiteurs, 28 masculins et 12 féminines, font ensuite une seconde épreuve de qualification (repêchage). L'ordre de passage est à l'inverse du classement du premier tour, les joueurs ayant réalisé les scores les plus faibles tirant en premier. Pour les résultats, le score de chaque joueur est constitué par l'addition des totaux réalisés lors des deux tours. A l'issue de ce second tour, les 4 meilleurs résultats sont qualifiés pour les 1/4 de finale pour lesquels ils prennent les numéros de 5 à 8.

En cas d'égalité de points pour les 4 places qualificatives dans chacun des tours, le meilleur est celui ayant réalisé le plus de 5 points, puis le plus de 3 points. Pour le tour de repêchage, le nombre de 5 et 3 points s'entend sur le cumul des 2 tours.

Si l'égalité persiste, un barrage est organisé dans lequel chaque joueur ne tire qu'une boule par atelier depuis le cercle situé à 7 mètres, soit 5 boules. Si l'égalité persiste de nouveau, la même épreuve est recommencée mais elle est arrêtée dès qu'un des joueurs obtient davantage de points que l'autre sur une cible (« Mort subite »).

Cette procédure est également suivie en cas d'égalité lors des rencontres de la phase finale.

Les phases finales :

Elles se déroulent en confrontation directe, chaque joueur et joueuse tirant sur le même pas de tir selon le schéma suivant :

En 1/4 de finales : le tireur classé 1 rencontre le 8, le 2 rencontre le 7, le 3 rencontre le 6, le 4 rencontre le 5.

En ½ finales : le vainqueur de la rencontre 1 contre 8 rencontre le vainqueur de la rencontre 4 contre 5, et le vainqueur de la rencontre 2 contre 7 rencontre le vainqueur de la rencontre 3 contre 6.

Planning prévisionnel de la journée

8h30 - 10h30 : 1^{er} tour de qualification, masculins et féminins.

10h30 - 10h45 : pause ¼ h, classement masculins et féminins.

10h45 - 12h00 : tour de repêchage pour les masculins.

12h00 - 12h30 : tour de repêchage pour les féminines.

12h30 - 14h00 : classement, pause repas.

14h00 - 14h30 : ¼ de finale pour les féminines.

14h30 - 15h : ¼ de finale pour les masculins.

15h00 - 15h15 : pause ¼ h.

15h15 - 15h45 : ½ finale pour les féminines.

15h45 - 16h15 : ½ finale pour les masculins.

16h15 - 16h30 : pause 1/4h.

16h30 - 17h00 : finale masculins et féminines.

Jean Locatelli et Frédéric Monnier désigneront les 6 arbitres.

Le CD70 assurera la mise en place technique.

Le nombre de qualifiés par CD et ce schéma organisationnel sont validés par l'assemblée à l'unanimité.

Les CRC open, féminin et vétérans :

Les groupes sont formés, les lieux des rencontres sont attribués sauf pour le CRC Provençal (réponses à venir). Il est convenu que le tirage des rencontres sera fait dans la semaine prochaine en visioconférence sous le pilotage de la Présidente de la Commission sportive.

Le groupe CRC1Open

DRAPEAU DIJON	CHARNAY LES MACON
VENAREY LES LAUMES	SPORTIVEMENT PETANQUE
VESONTIO	SCEY SUR SAONE
BEURE	AUXERRE

Le groupe CRC 2A

SALINS LES BAINS	ASM BELFORT
L'ETOILE DU JURA	VALDOIE
DOLE PETANQUE CLUB	PETANQUE GYLOISE
CHAMPVANS	LE RUSSEY

Le groupe CRC 2B

LA MACHINE 1	ST GERMAIN DU PLAIN
LA MACHINE 2	TOURNUS
POUGUES LES EAUX	AUTUN
BOULE QUETIGNOISE	MIGENNES

Le groupe CRC F1

SOCHAUX	VENAREY LES LAUMES
BEURE	MIREBEAU
PETANQUE FRANC COMTOISE	CHATILLON EN BAZOIS
ST MARCEL	US VESOUL 1

Le groupe CRC F2A

DOLE PETANQUE CLUB	PETANQUE ARCOISE
CHATELNEUF LA GOURIBOULE	US VESOUL 2
CHAMPVANS	ASM BELFORT
L'ETOILE DU JURA	LA BOULE ERBATONNE

Le groupe CRC F2B

BOULE QUETIGNOISE	MILLAY
MARSANNAY LA COTE	CHATILLON EN BAZOIS 2
PLOMBIERE LES DIJON	STADE DE SENS
ST MARCEL	AUXERRE

Le groupe CRC V1

POLIGNY	POUGUES LES EAUX
CHAMPVANS	ASM BELFORT 1
ST MARCEL	DRAPEAU DIJON 1
AUTUN	AUXERRRE

Le groupe CRC V2A

VESONTIO	PETANQUE LURONNE
PETANQUE FRANC COMTOISE	US VESOUL
BAUME LES DAMES	LUXEUIL
ASM BELFORT 2	MOIRANS

Le groupe CRC V2B

STADE DE SENS	VENAREY LES LAUMES
USC SENS	MARSANNAY LA COTE
ST FLORENTIN	PARAY LE MONIAL
IMPHY	BOURBON LANCY

Le groupe CRC JProvençal

LAIZE	LE RUSSEY
CD71	PETANQUE FRANC COMTOISE
CD39	CD89
CD58	CD21

Au Jeu provençal, les équipes seront réparties en 2 groupes de 4 ; les finalistes de l'année précédente figureront dans 2 groupes distincts (Laizé et Le Russey dans le cas présent).

La proposition d'un tel déroulement est approuvée par 10 voix pour et 7 voix contre par l'assemblée.

La règle de la première rencontre entre clubs d'un même CD s'applique naturellement.

Responsable communication : Sylvie BEGUE

Sylvie demande que chacun lui envoie chaque fois que possible photos, documents ou articles divers (événements, championnats, concours, etc.), changements de coordonnées (mail, tél) afin d'alimenter l'information sur le site.

Elle assurera le suivi des championnats régionaux en direct avec l'appui des sites des CD.

Féminine : Marie-Jeanne LHOMME

La Commission féminine est désormais complète. Le Trophée Michèle Lega aura lieu dans le Doubs, le 30 novembre, avec le partenariat de Sport Comm.

La Commission évoque le projet d'une compétition régionale notable en 2026 ; il resterait à dégager une date au sein du calendrier.

Handicap : Philippe GHERARDI

Elle sera en capacité d'entreprendre des actions pour le handisport (championnat régional, championnat de France), en lien avec les CD qui œuvrent déjà au service du handisport (39, 70, 89 pour les plus actifs).

Formation :

CRE : Alain VORILLION et Julien MARAUX

Un premier regroupement s'est déroulé à Dijon les 26 et 27 février 2025. Le boulodrome étant ouvert tous les après-midis, il avait été réservé une dizaine de terrains. A l'étage, une buvette était à disposition, ainsi que des tables-bancs pour les temps d'échanges, le ravitaillement et les repas. L'accueil était assuré par Alain VORILLION et le club du cochonnet du Lac. Les bénévoles du club ont préparé les repas. Concernant l'hébergement, nous avons logé à l'ETHIC ETAPES de Dijon, établissement spécialisé pour l'accueil de groupes. Les jeunes étaient installés dans des chambres de deux.

L'effectif convoqué :

MINIMES (6)		CADETS (9)		JUNIORS (9)	
BONDIVENA Ethan	39	BONNOT Maxence	39	ARRIDI Thyson	89
BRESSAN Anaël	25	BURTIN Marius	58	BAUD Lilian	89
DESCHAMPS Titouan	71	CHABOD Eden	25	BINDA Bastien	39
MARAUX Solane	39	CORNUCHE Antonin	89	CHAUSSIN Enzo	71
MEUNIER Evan	58	DROMARD Malo	25	CHEVALIER Samuel	39
VICHOT Rafaël	39	JACQUIN Anna	39	MARTIN Bastien	21
		NIEL Thomas	39	MICHEL Kinsey	21
		RIBEROL Lauryne	58	MUZEAU Nina	39
		WEISS Jolano	58	PICARD Camille	25

Un jeune absent pour raison médicale : Lilian Baud.

Bilan sportif :

Ce regroupement a commencé par la distribution des tenues à chaque jeune et chaque éducateur. Cette année, le CR BFC a acheté de nouvelles tenues en partenariat avec le magasin Sport Comm. Ensuite, le CTFR Julien MARAUX et l' élu référent Alain VORILLION ont pris la parole pour expliquer le fonctionnement du CRE et donner les principaux objectifs. Ce temps est essentiel pour cadrer l'année et sensibiliser les jeunes à l'importance du CRE.

Sur le plan sportif, nous avons pu évaluer les jeunes sur certaines compétences lors des deux matinées en leur proposant des ateliers, notamment sur la thématique des « boules

décisives ». Les après-midis étaient quant à elles consacrées aux parties et entretiens individuels. Le 1^{er} jour, les éducateurs ont noté les parties, le second jour, les éducateurs n'ont pas fait de notation, mais du coaching. Ils ont insisté sur la réflexion, les échanges entre les jeunes pour établir une stratégie, ce qui était plutôt intéressant.

Le niveau des jeunes a été satisfaisant sur ce regroupement, les évaluations vont pouvoir nous permettre de travailler et d'approfondir certaines compétences.

Le fait de travailler avec 24 jeunes a été ressenti plutôt positivement par les jeunes et l'encadrement.

Des moments de partage ont eu lieu le soir à l'hébergement et lors du repas jeudi midi. Au-delà de l'aspect sportif, les encadrants veulent créer un véritable collectif, et développer un esprit d'équipe.

L'encadrement de ce 1^{er} stage était assuré par : Julien MARAUX (CTFR), Alain VORILLION (BF3), Mathieu BESSON (BF2), Florian MUZEAU (BF1) et Gaëlle CAUVIN (BF2).

Le CD21a refusé la prise en charge de ses joueurs.

Le passage de 18 à 24 stagiaires représente une charge de travail plus lourde en tenant compte notamment de la difficulté de certains à s'intégrer au groupe. Pour répondre à Jérôme Billiette qui interroge sur le passage de 4 encadrants prévus à 6 (sans concertation des CD), il était nécessaire vu le volume du groupe, en intégrant naturellement des compétences qui se trouvaient sur place.

Julien MARAUX, CTFR

Le stage du CRE favorise les entretiens individuels et à son terme, permet de tester l'évolution de chacun et chacune.

Il permet le travail sur un thème précis (boules décisives par exemple) ainsi que des séances d'entraînement spécifiques.

Il permet de créer des liens en proposant des activités récréatives (bowling, etc.).

Il permet aussi d'évaluer le degré de sociabilité de certains jeunes et la possibilité de leur intégration durable et profitable au groupe.

Le taux de réussite est évalué à 70%, notre objectif est d'atteindre le taux de 80% exigé par la FFPJP.

De nouvelles tenues ont été perçues auprès de Sport Comm pour un montant de 2391,75€.

- Concernant l'hébergement, il faut privilégier absolument les établissements qui accueillent les groupes (auberges de jeunesse, etc.).

Le prochain stage du CRE : à Mâcon, les 23 et 24 avril 2025.

- Julien parle de la sollicitation du CRE AURA et voire PACA pour un rassemblement inter CRE. Il s'agirait de désigner une date.

- Concernant la Coupe de France jeunes à effet 2026, la Fédération lancera un questionnaire.

- Julien évoque la mise en place d'un « pôle formations » qui régenterait les éléments techniques et financiers des diverses formations. Paulo propose que dès 2026, le CR réglerait les frais et les répartirait aux CD au prorata de leurs participants (qui pourraient eux-mêmes les répercuter aux clubs).

Un Pôle formations est donc constitué, il figure dans l'organigramme.

Le Power Point du CTFR Julien Maraux est joint au présent PV.

GTM (Gestionnaire table de marque) : Pascal DUGAST

Pascal Dugast a animé une formation à Luxeuil les 1^{er} et 2 mars derniers.

9 personnes de 4 CD ont participé (25, 70, 71, 90).

Ces formations deviendront obligatoires pour assurer la tenue d'une table de marque.

Les modalités de la formation sont présentées en Power Point joint au présent PV.

Une visio est programmée avec les référents de la région en avril.

Convention FFPJP (Collectif Espoirs féminines)/CR BFC

Anna Maillard a sollicité les services de Julien Maraux pour une durée de 20 jours, qui représenterait 9% de son temps de travail.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention).

Questions diverses

- Les contrôles d'alcoolémie :

Formation des intervenants aux contrôles d'alcoolémie : visio à prévoir avec le Dr ALIGNE christian.aligne@francepetanque.com

Les postulants à une habilitation - élus de CD ou du CR - devront se faire connaître avant le 30 mars auprès de Paulo De Bastos.

- **Les tenues vestimentaires** : le partenariat avec Sport Comm est reconduit avec des tractations avantageuses. Avec comme impératifs la livraison des tenues dans un délai très large avant les championnats de France, et leur acheminement par tous les moyens sur le lieu des championnats régionaux et suffisamment tôt.

Il est convenu que le prix des tenues a été négocié sans vêtement bas et que la commande de juillet est ainsi validée.

Le prix d'une tenue sans pantalon (58€ TTC) est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Sport Comm s'est engagé à offrir les coupes des championnats.

- Repas de midi aux championnats de France :

L'assemblée s'interroge sur le choix de continuer à inscrire systématiquement les qualifiés aux repas de midi servis aux championnats de France, ou de confier la somme du repas (20€) aux joueurs qui le désireraient, avec la liberté de se restaurer comme ils l'entendent.

Ne perdons pas de vue que les joueurs sont sous la responsabilité de leur Délégué et que la cohésion de l'équipe doit toujours être de mise.

Réponse à la question soumise au vote : par 16 voix pour et 8 contre, le CR continuera de réserver les repas de ses qualifiés aux championnats de France 2025.

- Demande de Jean Pierre Marengi :

Après les championnats de France Jeunes 2024 à Pontarlier, un litige a opposé le photographe qui a pratiqué et le photographe officiel de la Fédération écarté des lieux.

L'issue juridique du conflit pousse le Président Jean Pierre Marengi à solliciter une aide financière exceptionnelle au CR.

Tout comme pour une aide financière activée auparavant au profit du CD39 par le CR, il est demandé à Jean Pierre tous les éléments pour appréciation et décision du CR pour juillet.

- Courrier de Mickaël DUMEIGE :

Paulo fait état du courrier de Mickaël Dumeige, Président du club de Pouilly sur Loire (CD58), qui interroge sur le temps très réduit du délai pour une convocation à une remise à niveau d'une part (le 25 février pour le 28 février), et sur le déroulement du Tir de précision d'autre part (dans le CD58, bon nombre d'irrégularités dénoncées). Il s'interroge aussi sur sa radiation du corps arbitral (à vérifier). Paulo demande à Frédéric Monnier de répondre à Mickaël Dumeige.

- Affaire disciplinaire :

Un courrier de la commission fédérale de discipline du 6 mars informe que Messieurs GUEUGNON et METENIER sont totalement relaxés pour les faits survenus le 3 décembre à Appoigny.

- Visio avec la FD le 21 février : Paulo a adressé ses remerciements à la FD.

A savoir qu'il est possible de se procurer un modèle de règlement financier auprès de la FD sur son site.

- Le CR s'est doté d'un rétroprojecteur.

- Dans le cadre de la professionnalisation, l'aide accordée par la FD en 2025 pour la BFC est de 13 500 €, soit 3375 € par trimestre. Les dates de versement seront les suivantes :

27 mars 2025, 26 juin 2025, 25 septembre 2025, 20 novembre 2025.

- Nevers et Bans accueilleront les 16^e de finale de la Coupe de France les 25 et 26 octobre.

- Les dates des réunions à venir du CR BFC :

- 19 juillet à Monéteau (89)

- 11 octobre (Doubs)

Séance levée à 18h45

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Paulo DE BASTOS



FFPJP
COMITE REGIONAL
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

